

**PRESIDENCE DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

—o—  
**SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT**  
—o—

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Unité - Travail - Progrès**  
—o—

Décret n° 95 - 254 du 15 Décembre 1995  
portant nomination de Monsieur (MAKOSSO Patrice)  
en qualité de Directeur de l'Unité des Grandes Entreprises.

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

Vu la Constitution du 15 Mars 1992 ;

Vu le décret n° 82-879 du 24 Septembre 1982 portant réorganisation du Ministère des  
Finances ;

Vu le décret n° 95-25 du 13 Janvier 1995 portant nomination du Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-26 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Membres du  
Gouvernement ;

Vu le décret n° 95-27 du 22 Janvier 1995 portant nomination des Ministres délégués,  
Membres du Gouvernement ;

**DECRETE :**

**Article premier :** Monsieur <sup>R</sup>(MAKOSSO Patrice) Inspecteur des Impôts de 1er  
échelon, est nommé Directeur de l'Unité des Grandes Entreprises.

**Article 2 :** L'intéressé bénéficiera des indemnités de fonctions et de sujétions prévues  
par la réglementation en vigueur.



.../...

**Article 3** : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera ~~enregistré~~, publié au Journal Officiel, ~~et communiqué partout où~~ besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 15 Décembre 1995

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement,



**Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-**

Le Ministre de l'Economie et  
des Finances, chargé du Plan  
et de la Prospective,



**Ngula MOUNGOUNGA-NKOMBO.-**

Le Ministre délégué auprès du Ministre  
de l'Economie et des Finances, chargé du  
Budget et de la Coordination des Régies,



**Luc Daniël Adamo MATETA.-**

Le Ministre du Travail, de la Fonction  
Publique et de la Sécurité Sociale,



**Professeur Anaclét ISOMAMBET.-**

